

CERTIFICAT URBANISTE-AMENAGEUR (PERSONNE MORALE)**Projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire**

Ce projet est suivi par le membre OAI en

- mission complète (conception et direction des travaux)
 mission partielle (sans la phase direction des travaux)

Par la présente, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils certifie que la société
PACT SARL

ayant son siège social à **GREVENMACHER 58, RUE DE MACHTUM**
 est inscrite au tableau **des urbanistes-aménageurs exerçant à titre d'indépendant G.D.L.**
 sous le numéro **UP/10713**

Le droit de signature appartient à

MARC MERSCH UA/1763 né(e) le 31/01/1978
HEIDRUN SCHUH (ép. JOCHEM) UA/1120 né(e) le 29/04/1964

Le présent certificat habilite son titulaire à présenter auprès des instances publiques des projets,
d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, prévus à l'article 4 de la loi du 13 décembre 1989.Luxembourg, le **27/09/2021**

Pierre HURT
Directeur

Ce certificat est uniquement valable pour le projet ci-après:

- commune: **ERPELDANGE-SUR-SÛRE**
- objet: **MFH MIT GEWERBE, EFH**
- localité: **ERPELDANGE**
- n° de cadastre: **1777/4798; 1777/4794**
- maître de l'ouvrage: **Pit Thillens, Luxembourg**
- rue: **, Porte des Ardennes/Rue Laduno**

Certifié conforme le _____ par signature d'un des titulaires

Nom, Prénom:

Le certificat original, dont le fond est imprimé en orange, est réservé à l'administration communale compétente.